



**SYNDICAT NATIONAL CFTC**  
**Finances Publiques**  
**Section du Pas de Calais**



*Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !*



**I ♥ CFTC DGFIP 62**

## **Conseil Départemental de l'Action Sociale du 26 octobre 2012**

Le Conseil Départemental de l'Action Sociale s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 26 octobre 2012. Commencé à 9 h35, il s'est terminé à 12 h 50. La Présidence était assurée par Mme Gardies. Le secrétariat était assuré par Mme Gaudriller, déléguée départementale de l'action sociale, et le secrétariat adjoint par la CGT. Les organisations syndicales ci-dessous étaient présentes.

SNUJ Solidaires  
F O DGFIP 62  
C G T Finances Publiques  
C F T C DGFIP 62

Ordre du jour du C D A S :

Approbation du procès-verbal du CDAS du 19 avril 2012  
Compte rendu du CNAS du 5 juillet 2012  
Compte rendu annuel 2011  
Compte rendu annuel des assistantes de service social  
Point sur l'expérimentation sur le prêt pour le logement des enfants étudiants  
Information suite au séminaire des délégués  
Point sur le logement  
Questions diverses

Compte rendu de la représentante CFTC DGFIP 62 au C D A S  
Anne-Laure Waguet S I P de Calais

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**  
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer ( E M R 62 )  
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 ( Secrétariat R F )  
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 1 -

CFTC DGFIP62 s'est jointe aux autres organisations syndicales pour une déclaration liminaire commune que vous trouverez ci-dessous.

*Madame la Présidente,*

*En ces temps de crise où les agents subissent depuis près de trois ans le gel du point d'indice, aucune augmentation des rémunérations depuis 2010, le prélèvement supplémentaire sur les cotisations retraite et la hausse généralisée des prix, voilà que le budget 2013 de l'action sociale est en baisse et que le plafond d'emplois diminue.*

*S'il ne fallait certes pas s'attendre à un abondement important du budget et des moyens alloués aux délégations, il semblait pourtant évident, que dans un contexte d'austérité, l'Action Sociale devait être renforcée afin de répondre aux nombreux besoins des agents publics.*

*Pour les représentants des personnels, il était pourtant essentiel :*

- de fournir une aide pour les agents ayant des enfants étudiants contraints de se loger ailleurs qu'au sein du foyer familial*
- d'élargir le nombre des bénéficiaires des chèques vacances ;*
- de développer le parc des réservations de places en crèche ;*
- d'accroître les possibilités de logements sociaux interministériels surtout dans les zones où les loyers sont très chers*
- et d'élargir le champ des bénéficiaires de l'aide au maintien à domicile*

*Et voilà que plus près de nous, nous déplorons la suppression d'une assistante de délégation. Alors à notre tour comment, à effectif réduit, pourrons nous assurer à nos familles un mieux vivre dans tous nos domaines d'intervention ? Comment pourrons nous assurer convenablement la restauration ? Comment pourrons nous assurer l'organisation des colonies ? de l'arbre de Noël ? Bref, comment notre délégation pourra t-elle assurer toutes ses missions sans que nos agents, nos enfants, nos retraités ne soient lésés ?*

*Nous vous rappelons également que l'action sociale correspond à de vrais besoins de tous les agents du Ministère. Le rôle des CDAS ne peut se limiter à une simple discussion sur le budget d'initiative locale et l'arbre de Noël. Les membres du CDAS, avec la délégation et les médecins de prévention doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle. Tous les sujets relevant de l'action sociale doivent y être débattus: les crèches, la restauration collective, le logement, les agents et les retraités en difficulté....*

*L'administration continue son entreprise de démantèlement du réseau de l'action sociale de proximité. Le dialogue social prétendument affiché par l'administration n'est qu'une vue de l'esprit. Depuis des mois, cette même administration «ballade» les acteurs de l'action sociale, les bénéficiaires et les organisations syndicales représentatives.*

*Les représentants des personnels continueront donc à revendiquer une action sociale de proximité, aux dimensions humaines et financières suffisantes, dotée des moyens nécessaires à un fonctionnement socialement efficace. Nous réaffirmons la nécessité d'un réseau d'action sociale de proximité, avec des délégués de tous grades, élus, et disposant de toutes les prérogatives attachées à leurs fonctions. Nous restons opposés à la régionalisation de l'action sociale et exigeons le maintien des moyens humains et budgétaires nécessaires au bon fonctionnement de l'Action Sociale dans le Pas de Calais.*

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**  
**Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer ( E M R 62)**  
**16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 ( Secrétariat R F )**  
**<http://062.cftc-tresor.fr>**

**CFTC : le syndicat constructif**

**- 2 -**

Le procès-verbal du CDAS du 19 avril 2012 a été adopté à l'unanimité

### Compte rendu du CNAS du 5 juillet 2012

Les organisations syndicales ayant quitté la table en cours de réunion, ce comité National n'a pu se tenir. Une nouvelle date sera fixée très prochainement.

### Compte rendu annuel 2011

Le département du Pas de Calais recense 2555 agents dont nos collègues douaniers, de la DREAL et de la DGCCRF. La plus grosse part du budget annuel concerne l'arbre de Noël soit 55714€ pour 2011 sur un budget total de 80200€ soit un coût de 37€/enfant.

Un petit journal a été envoyé à nos collègues retraités (2400 exemplaires), et 3 sorties leur ont été proposées.

Une attention particulière a été apportée à nos collègues en arrêt de travail depuis plus de 3 mois, qui ont reçu une boîte de chocolats accompagnée d'une carte de vœux.

159 enfants sont partis en colonie de vacances en 2011. Mais, **l'assistante de délégation sociale avait en charge l'organisation des colonies. Du fait de son non-remplacement nous pouvons nous demander ce qu'il adviendra de l'acheminement des enfants jusque Paris !!!!!**

**Et encore des restrictions !!!!!** Fin 2013, la délégation n'aura plus qu'un véhicule automobile au lieu de deux pour tous ses intervenants !!!!! CFTC DGFIP62 se demande comment un service de proximité rapide et efficace pourra encore être possible pour nos collègues en difficulté dans un département aussi étendu que le notre ?

Le restaurant administratif du CDFP de St Omer a fait l'objet d'une discussion animée. En effet, le prix élevé du repas n'incite pas nos collègues à y déjeuner. Une solution serait à l'étude pour faire baisser le coût du repas et ainsi inciter nos collègues audomarois à retrouver le chemin du restaurant administratif. CFTC DGFIP ne peut que s'en réjouir.

### Compte rendu annuel des assistantes de service social

En 2011, 57 pensionnés et 140 actifs ont pu bénéficier de leurs services. Les assistantes de service social nous ont rappelé qu'elles effectuaient des permanences régulières dans le département. **N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin.** Des affiches seront apposées dans les services pour prévenir des permanences, ces informations sont également disponibles sur le site de la délégation départementale.

Toutefois, faute de local disponible, plus aucune permanence ne pouvait se tenir sur la côte y compris pour nos collègues douaniers.

**CFTC DGFIP 62 a proposé de laisser à disposition le local syndical du site Calais Descartes une fois par mois afin de permettre à Mme Niellini de pouvoir y tenir une permanence. Cette proposition a été très bien accueillie et acceptée. Nous nous en félicitons.**

En 2011, 56 collègues ont bénéficié d'une aide pécuniaire. On constate une forte représentation des actifs de catégorie C, suivis des retraités.

### Point sur l'expérimentation sur le prêt pour le logement des enfants étudiants

A ce jour, 22 dossiers ont été déposés pour le département. A compter de juillet 2013, il sera possible de déposer un dossier par enfant étudiant au sein d'une même famille. Ce prêt est une bonne chose mais les conditions d'attribution sont un frein pour de nombreuses familles qui ne remplissent pas les conditions.

Une aide particulière sous la forme d'un « chéquier livres » par exemple serait la bienvenue pour les enfants étudiants. La demande a été faite, elle devrait être étudiée dans un prochain groupe de travail.

## Information suite au séminaire des délégués départementaux d'action sociale

Mme Gaudrillet nous a informés qu'une réunion de travail est programmée fin 2012 pour revaloriser le barème du prêt immobilier complémentaire ALPAF. Elle nous a également indiqués que la régie départementale disparaîtrait en 2013. Ceci ne facilitera pas le travail de proximité et d'urgence auquel elle peut être confrontée. D'autre part, une action sur les sites de restauration d'Arras, Béthune et Calais va être mise en place dans le cadre de la journée mondiale contre le SIDA fin novembre.

### Point sur le logement

Il nous a été rappelé que les agents des douanes et des administrations financières sont prioritaires pour l'attribution de logements gérés par la masse des douanes. A compter de novembre 2013, ce service sera centralisé à Lille. Le parc de logements est réparti sur Boulogne, Calais, Dunkerque. Pour tout problème de logement sur le département n'hésitez pas à contacter la délégation d'action sociale qui pourra vous assister dans votre recherche.

### Enquête

Une enquête a été réalisée sur le département sur les besoins de garde des jeunes enfants. 39 personnes ont répondu, 23 agents sont pour la crèche (dont 14 déjà en crèche) et 13 pour les assistantes maternelles. Sur Arras, 10 berceaux sont réservés aux agents des finances et il faut saluer la qualité du service rendu.

Pour CFTC DGFIP62 il est impératif que le nombre de berceaux soit maintenu voir augmenté car certains collègues sont sur liste d'attente. D'autre part, un recensement va être fait auprès des agents pour déterminer s'il y a lieu de mettre en place une convention avec un avocat afin d'aider les agents dans leurs démarches juridiques. CFTC DGFIP 62 vous invite donc à répondre à cette enquête et nous ne manquerons pas de vous informer dès la mise en place de cette convention si la proposition est retenue.